



**OFFICE DE L'ÉLEVAGE**  
**Affaires Communautaires et Contrôles Externes**

**Compte rendu de la 49<sup>ème</sup> réunion du Comité de gestion unique,  
du jeudi 23 octobre 2008**  
**Points concernant le secteur du lait et des produits laitiers**

Participaient à la réunion :

Mme JOUVE Marie-Claire  
Melle SCARSI Florence

M.A.P./ D.G.P.A.A.T. / Sous-direction des produits et marchés  
Office de l'élevage

**POINTS IMPORTANTS**

↪ **Situation de marché :**

La Commission constate que le marché se dégrade tant au niveau mondial qu'au niveau communautaire.

Elle considère qu'il est cependant trop tôt pour intervenir.

Elle fait le point sur les outils disponibles pour réguler le marché :

- L'intervention n'ouvre que le 1<sup>er</sup> mars tant pour le beurre que pour la poudre de lait écrémé.
- Les restitutions peuvent être mises en place du jour au lendemain ; la Commission pourrait envisager de les remettre en place quand les prix communautaires seront inférieurs aux prix d'intervention mais seulement si elle estime qu'elles sont utiles. Dans l'immédiat, elle ne prévoit pas une telle mesure.
- Elle n'envisage pas de stockage privé dans les prochains mois.

Elle rappelle en outre que, depuis la réforme de 2003, la Commission n'a plus vocation à intervenir systématiquement sur les marchés : le marché doit s'autoréguler ; c'est aux producteurs de limiter leur production au vu de la situation de marché.

↪ **Restitutions à l'exportation :**

**Restitution commune** : les taux sont toujours nuls pour l'ensemble des produits laitiers.

**Restitution par voie d'adjudication** : rejet de l'offre concernant 180 tonnes de beurre 82% au taux de 70€/100 kg. Vote : avis favorable.

**Relevé des stocks de beurre et de poudre au 23 octobre 2008 :**

	<b>beurre stocks publics PHYSIQUES</b>	<b>beurre stock privé</b>	<b>poudre stocks publics PHYSIQUES</b>
<b>UE</b>	<b>103 372</b>		<b>0</b>
France	14 914		
Belgique	11 903		
Bulgarie			
Rep. Tchèque			
Danemark	7 047		
Allemagne	18 633		
Estonie			
Irlande	14 351		
Grèce			
Espagne	1 452		
Italie			
Chypre			
Lettonie			
Lituanie			
Luxembourg	135		
Hongrie			
Malte			
Pays-Bas	28 795		
Autriche	1 485		
Pologne			
Portugal			
Roumanie			
Slovénie			
Slovaquie			
Finlande	938		
Suède			
Royaume-Uni	3 719		

**Exportations 8 mois (2008) :**

<b>Poudre de lait écrémé :</b>	<b>-21,5%</b>
<b>Poudre de lait entier :</b>	<b>+21%</b>
<b>Beurre :</b>	<b>-46,2%</b>
<b>Butteroil :</b>	<b>-60,1%</b>
<b>Fromages :</b>	<b>-8,5%</b>

**Restitutions par voie d'adjudication pour le beurre 82% et le butteroil :**

	Offre		Retenu		Adj. Précédente
	Quantité (tonnes)	Fourchette de taux de restit. (€/100 kg)	Quantité (tonnes)	Taux maximal (€/100 kg)	Taux maximal (€/100 kg)
<b>Beurre 82 %</b>	180	70	Rejet de l'offre		Rejet des offres
<b>Butteroil</b>					Rejet des offres

La Commission propose le rejet de l'offre. En effet, elle constate que, malgré la dégradation de la situation de marché, le prix du beurre représente encore 108% du prix d'intervention, et, elle considère que le moment d'intervenir sur le marché n'est pas encore venu.

Vote : *Avis favorable*

**Meilleures salutations**

**Mission des affaires Communautaires et des Contrôles Externes**